

# REVUE DE PRESSE

11 avril 2024

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** **information**  
**télé**  
*MÉDIAS* **Médias**  
**sociaux**

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



**La Fédération**  
des centres de services  
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

## COMMUNIQUÉ

*Projet de loi 47 - Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel*

### **La FCSSQ et l'ADGSQ saluent l'adoption du projet de loi**

Québec, le 10 avril 2024 – C'est avec satisfaction que la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et l'Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) accueillent l'adoption du projet de loi n° 47, *Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel*. De fait, les nouveaux encadrements mis en place permettront d'affermir et de systématiser les moyens d'action qui assureront la sécurité physique et psychologique des élèves. La pérennité des mesures disciplinaires et l'échange d'information entre les organismes scolaires, préalablement à l'embauche, ouvrent la voie à une protection accrue des élèves.

*« La violence, quelle qu'elle soit, est toujours inacceptable. Ainsi, nous accueillons très favorablement la mise en œuvre de toute mesure de protection additionnelle contribuant à la protection de la sécurité physique et psychologique des élèves. Faire de nos écoles un milieu de vie encore plus sain et sécuritaire pour tous est une priorité ! »,* a déclaré la présidente-directrice générale de la FCSSQ, madame Caroline Dupré.

Les modifications apportées au projet de loi afin d'étendre la protection aux élèves majeurs handicapés et de prévoir des mesures de protection pour les personnes qui portent plainte font écho aux recommandations formulées par les différents acteurs du réseau public d'éducation, dont la FCSSQ et l'ADGSQ. Par ailleurs, nos deux organisations offrent leur entière collaboration dans l'élaboration du guide relatif à la vérification des comportements pouvant faire craindre pour la sécurité des élèves, lequel sera l'une des assises des nouveaux encadrements.

*« Les directions générales des centres de services et des commissions scolaires sont satisfaites de ce nouvel encadrement, lequel permettra de faire face à des situations répréhensibles. Il leur permettra de déployer les actions les plus porteuses en matière de prévention des comportements pouvant faire craindre pour la sécurité des élèves. »,* a souligné le directeur exécutif de l'ADGSQ, monsieur Normand Lessard.

#### À propos de la FCSSQ

La FCSSQ regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, financement, transport scolaire, formation professionnelle, services éducatifs aux jeunes et aux adultes, des services juridiques et de

la formation. Conjointement avec le MEQ, la FCSSQ coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

#### À propos de l'ADGSQ

L'Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) regroupe quelque 180 directions générales et directions générales adjointes qui agissent en complémentarité au sein des centres de services scolaires et des commissions scolaires en tant que leader du système public d'éducation francophone et anglophone au Québec. Premières responsables administratives et éducatives des centres de services scolaires et des commissions scolaires au Québec, les directions générales ont notamment pour mission de mettre en place les conditions pour favoriser la réussite scolaire et la persévérance des élèves.

- 30 -

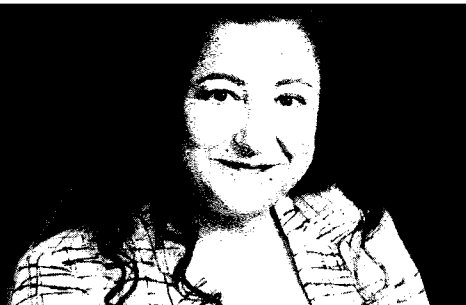
#### **Source :**

Catherine Roy  
Conseillère aux communications et relations de presse  
438 371-9420  
[croy@fcssq.quebec](mailto:croy@fcssq.quebec) • [www.fcssq.quebec](http://www.fcssq.quebec)

Opinions

## Maria Mourani

Ex-députée fédérale, criminologue et docteure en sociologie



# La démocratisation de la violence

**Agression au marteau dans une école, décharge d'armes à feu, bagarres violentes qui se retrouvent sur les réseaux sociaux, violence dans les relations amoureuses, sans compter la dernière, l'agression violente d'un itinérant par cinq jeunes de 13 à 18 ans... Je pourrais continuer ainsi.**

Vous vous en doutez bien, la violence adolescente n'est pas nouvelle. Cependant, l'inquiétude est palpable dans le milieu scolaire (primaire et secondaire) et auprès de la population. Cette violence est perçue comme plus intense, plus fréquente et impliquerait des auteurs de plus en plus jeunes.

Comment distinguer l'impression des données probantes? Un exercice plutôt complexe, compte tenu du manque de données. Par ailleurs, il faut faire très

attention à leur interprétation.

Prenons l'exemple des homicides. Si je vous dis qu'en 2022, Statistique Canada rapportait une augmentation des homicides commis par des mineurs et que celle-ci était deux fois supérieure à la moyenne des dix dernières années, votre réflexe serait de croire que les jeunes sont de plus en plus violents.

Pourtant, à bien y regarder, cette augmentation représente 90 jeunes dans tout le Canada et une bonne partie de ces homicides ont été commis au Manitoba. Certes, on constate une augmentation, mais comment l'interpréter? D'autant plus que ce genre de pic a aussi été observé en 2009 et en 2006.

### ÉPIPHÉNOMÈNE OU TENDANCE?

Vous voyez, on peut faire dire beaucoup de choses à des chiffres.

La violence adolescente a-t-elle un visage?

Lorsqu'un mineur ou même un adulte présente des comportements violents, on tend à rechercher les causes ou ce qu'on appelle, dans le jargon criminologique, « les facteurs de risque ». On décortique l'individu concerné en analysant tous les aspects de sa vie.

Habituellement, on cherche à

donner un visage à cette violence: mauvaises fréquentations, victimisation dans l'enfance (abus physique, sexuel et psychologique), famille dysfonctionnelle, consommation de substances, délinquance, trouble de la personnalité, troubles mentaux, exposition à la violence, appartenance à des groupes criminels, etc.

Jusqu'à un certain point, ce type d'analyse essaye de faire émerger les contours d'un certain type d'auteurs de violence.

Reste que la violence est une mosaïque de visages qui se transforme selon le lieu, l'espace et notre taux de tolérance. Elle n'a pas de classe, de race, de genre ou d'âge. D'ailleurs, les familles dysfonctionnelles ne produisent pas toutes des enfants violents.

### QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Selon l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* (ECUI), 7 jeunes canadiens sur 10 âgés de 15 à 24 ans auraient été exposés à de la haine et à de la violence en 2022.

Le véritable changement, il est là!

Avant l'avènement d'Internet, l'exposition des mineurs à la violence était cantonnée aux milieux criminogènes et à certaines familles dysfonctionnelles. Depuis, les mineurs sont bombardés par deux grands cybercréneaux: le sexe et la violence. Des enfants aussi jeunes que 5 ans ont accès à du contenu violent et pornographique.

Les adolescents sont les premières victimes de cyberviolence et d'exploitation sexuelle. Les observant, ils s'imprègnent de la violence des adultes, de la haine qui circule sur les réseaux sociaux et de cette polarisation sociale qui gangrène le monde.

Croyez-vous vraiment qu'une société violente produit des colombes?





## Le cellulaire a délogé les livres

**Selon une étude française, les ados consacrent 1 h 25 par semaine à la lecture, mais passent 5 h 10 PAR JOUR devant un écran.**

Une bonne partie de ces 5 h 10 se passe devant l'écran d'un téléphone avec TikTok, Instagram ou des jeux, et le reste du temps devant la télévision. Mais très peu à la télévision linéaire – celle de papa et maman. Les jeunes sont sur YouTube, Disney ou Netflix. Ils le seront de plus en plus, les foyers se désabonnant des services de télédistribution. Moins des deux tiers des foyers canadiens sont encore abonnés.

Dans plusieurs pays, le téléphone cellulaire est l'ennemi public numéro un. Les Pays-Bas, la Finlande, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande et quelques États américains comme la Floride l'ont sorti des écoles. La France, l'Angleterre et des dizaines d'autres pays débattent encore de son interdiction. Le Québec aussi. L'été dernier, l'UNESCO a recommandé à tous les pays du monde d'interdire le cellulaire dans les classes.

C'est une interdiction qui me semble tomber sous le sens. Tous les enseignants devraient être d'accord. Du

temps où le cellulaire n'existait pas, aucun enseignant n'aurait supporté que des étudiants aient les yeux dans un livre pendant qu'il donnait son cours. Je le sais très bien ayant purgé plusieurs heures de « retenue » pour avoir été pris en flagrant délit de lecture pendant mes cours de grec et d'histoire sainte!

### UNE TÊTE BIEN FAITE

Même si le cellulaire est interdit dans les salles de cours, en arriverons-nous pour autant à ce que nos jeunes aient des « têtes bien faites », selon l'expression consacrée du vieux Montaigne, reprise depuis par le psychologue britannique Tony Buzan? Il faut aussi que les parents arrachent leurs enfants de l'écran, ce qui n'est pas une mince affaire, plusieurs d'entre eux étant scotchés à leur cellulaire du matin jusqu'au soir.

Dans l'étude que vient de publier le Centre national du livre de France, l'écran est devenu pour les jeunes de 7 à 19 ans une véritable drogue, l'équivalent de l'opium à une autre époque. L'étude démontre qu'ils passent devant un écran, en une année, l'équivalent de trois ans de cours scolaires! Soumis à pareil esclavage, de quel temps les jeunes peuvent-ils encore disposer pour la lecture? À peu

près une heure par semaine, semble-t-il. Et 77 % d'entre eux consacrent leur temps de lecture aux bandes dessinées. Pour comble, presque la moitié d'entre eux lisent en gardant un œil sur l'écran de la télévision ou sur celui de leur téléphone!

### LES PARENTS LISENT-ILS?

Deux tiers des jeunes Français déclarent qu'au moins un de leurs parents leur demande de lire des livres, mais plusieurs ajoutent que leurs parents n'en lisent jamais. J'ai fait une expérience dans ma propre famille. J'ai huit petits-enfants dont sept ont un conjoint. Donc 15 adultes qui sont âgés de 25 à 43 ans. Le tiers a fait des études universitaires avancées et les autres ont passé plus de 13 ans aux études. Seulement quatre (peut-être cinq) lisent des livres assez régulièrement. Les autres n'ont pas le temps, disent-ils, mais, surtout, ils n'en ont pas le goût. Mais tous ont des téléphones cellulaires et leurs enfants aussi.

Comme on ne peut plus compter sur les parents pour inciter à la lecture, les livres n'ont pas beaucoup d'avenir. À part ceux qu'on peut adapter pour le cinéma ou la télévision!



ICI  RADIO-CANADA

## Arrestation de deux élèves de l'école secondaire de Matane

JOANE BÉRUBÉ

Deux mineurs ont été arrêtés à la suite de l'intervention policière qui a mené à un confinement barricadé, mardi, à l'école secondaire de Matane.

Les deux jeunes ont été libérés avec une série de conditions. Le dossier sera transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), qui verra si des accusations doivent être déposées.

La Sûreté du Québec confirme avoir saisi, mardi, une arme à feu jouet lors d'une perquisition effectuée à l'extérieur de l'école. Le lieu de la perquisition n'a pas été dévoilé.

C'était par ailleurs un retour en classe, mercredi matin. Le Centre de services scolaire (CSS) des Monts-et-Marées a indiqué, dans un courriel transmis en soirée, mardi, que les élèves étaient invités, durant la première période de classe, à retourner dans le local où ils ont été confinés. Les cours ont par la suite repris normalement.

Des travailleurs sociaux et des psychologues du CISSS du Bas-Saint-Laurent et du CSS vont demeurer sur place.

La Sûreté du Québec précise également que des policiers étaient présents lors du retour en classe.

La direction de l'école indique pour sa part qu'un service d'aide est mis en place pour les jeunes.

Les élèves qui sont présents à l'école et qui désirent un accompagnement ou de l'écoute peuvent se rendre à la bibliothèque. Pour celles et ceux qui ne se sentent pas assez bien pour retourner à l'école pour le moment, un service d'aide à distance est à leur disposition par téléphone.

### Une journée éprouvante

Le soutien psychologique sera d'ailleurs offert aussi longtemps que nécessaire, assure le porte-parole du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Gilles Turmel. Dans les heures qui suivent un événement traumatisant comme celui-là, on peut se dire "ça va bien, je n'ai pas de problème", mais ça va souvent sortir quelques heures,

quelques jours plus tard et même pour des gens qui sont touchés de loin, également, et qui ressentent le besoin de parler. Nos intervenants sont formés pour ça, rappelle M. Turmel.

Mardi, les travailleurs sociaux ont rapidement été déployés sur le terrain. On est montés à une quarantaine d'intervenants en l'espace de quelques minutes à peine pour être présents parmi les gens, pour être là.

Les parents qui s'étaient rendus sur place ont pu obtenir du soutien psychosocial, de même que les jeunes lorsque le confinement a pris fin. C'est important pour nous, pour nos intervenants, de les rencontrer et de leur parler directement.

Les jeunes ont été confinés pendant quatre heures, dans le noir, et fouillés par les policiers. La jeune Pézie Harrison, qui étudie en troisième secondaire, raconte qu'il a fallu un certain temps pour que les jeunes réalisent qu'il ne s'agissait pas d'un exercice.

La tension a monté d'un cran quand quelqu'un a tenté, sans succès, d'entrer dans la classe. Mélissa Fournier, qui était en contact avec sa fille durant son confinement, raconte que la panique a alors atteint son paroxysme. J'avais les jambes molles, le cœur me débattait. On était impuissants.

Néanmoins, elle estime que le soutien entre parents lui a apporté un certain réconfort, de même que le contact par texto avec sa fille.

D'autres parents dont les jeunes ne possédaient pas de téléphone ont été sans nouvelles de leurs enfants, ni de la SQ, ni du Centre de services scolaire, durant toute la matinée.

S'il souligne la qualité de l'intervention policière et la discipline des jeunes, l'ex-directeur adjoint de la Sûreté du Québec Marcel Savard se montre plus critique quant

aux communications des autorités scolaires et policières durant l'événement.

Il estime que, dans ce genre d'événement, un policier devrait être désigné pour rassurer et informer les gens sur les procédures en cours. De même, selon lui, les informations devraient circuler régulièrement au moyen des réseaux sociaux.

Le site Québec en alerte, du ministère de la Sécurité publique, pourrait être mis à profit dans ce type d'incident, fait aussi valoir M. Savard.

## Témoignages | «On est restés pendant 4 heures dans les vestiaires», raconte un enseignant de la Polyvalente

Benjamin Ducornait | Initiative de journalisme local



cette opération. Photo Romain Pelletier

Un imposant déploiement policier a été mis en branle durant

**Au lendemain du confinement dans l'école secondaire de Matane, un enseignant et plusieurs élèves reviennent sur les événements traumatisants vécus ce mardi. Les 800 élèves sont restés barricadés pendant de longues heures suite à des menaces de la part de deux élèves quant à l'utilisation d'une arme à feu à l'école.**

Le professeur d'éducation physique Christopher Lévesque-Savard a vécu tout un cours de sport mardi. Peu après 9 heures, il venait juste de terminer une séance de cardio avec ses élèves quand il a appris d'un autre enseignant qu'il fallait se confiner.

Ni une ni deux, ils se sont tous dirigés dans les vestiaires où ils se sont barricadés. La stressante situation a duré de longues heures, affirme M. Lévesque-Savard : « on ne pouvait plus bouger, les portes étaient barrées et on est restés là pendant 4 à 5 heures sans manger. »

Le professeur d'éducation physique, Christopher Lévesque-Savard

*Les jeunes ne s'attendent pas à vivre une situation comme ça, surtout dans une journée à l'école.*  
-Christopher Lévesque-Savard

Ce n'est qu'en début d'après-midi que les élèves ont été évacués du gymnase lors de l'intervention policière. Là aussi, la situation était stressante pour les jeunes qui ont paniqué, détaille l'enseignant d'éducation physique. « Quand la police est entrée dans le vestiaire, les élèves se sont mis à paniquer parce que veut veut pas, les policiers avaient leurs armes à feu. [...] Les élèves se sont mis à pleurer et il a fallu gérer cette situation. »



L'important pour l'enseignant, c'est qu'il n'y a eu aucun blessé à l'issue de l'événement. Il salue le travail de tout le corps professoral qui a su travailler en équipe pour que tout se termine bien. « On s'est toutes prêtés main forte entre les enseignants. [...] On a fait un bon travail, je crois. »

### **Ça n'arrive pas qu'aux autres**

Jeanne, une élève de secondaire 4, raconte que sa classe n'a pas compris dès l'alerte l'ampleur de l'événement : « au début tout le monde pensait que c'était un test, personne ne prenait ça vraiment au sérieux. »

C'est en voyant le stress de leur enseignante et en recevant des informations de l'extérieur que les jeunes ont finalement compris que tout ça n'avait rien d'un exercice... « C'est quand on a compris que c'est devenu stressant »

Aurélie, une autre élève de secondaire 4, ne pensait pas vivre ça un jour dans son école. « On s'est toujours dit qu'à Matane ça n'arriverait jamais et surtout pas à nous... mais là c'est arrivé. »

Les élèves interrogés confirment que la prise en charge s'est bien déroulée et que du personnel était présent dès la sortie pour de la prise en charge psychologique.

ICI  RADIO-CANADA

## Transport scolaire : grève d'une semaine dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent

PATRICK BERGERON

Plus de 2000 élèves des centres de services scolaires Kamouraska–Rivière-du-Loup et du Fleuve et des Lacs seront privés de transport scolaire du 18 au 24 avril en raison d'une grève des chauffeurs d'autobus scolaires de l'entreprise Autobus Camille Mailloux RDL.

Au total, 26 circuits du secteur Kamouraska–Rivière-du-Loup et 4 circuits du Centre de services scolaire du Fleuve et des Lacs seront touchés.

La présidente du secteur transport scolaire pour la CSN, Josée Dubé, confirme que les négociations achoppent principalement sur les clauses salariales. Selon elle, en moyenne, un chauffeur d'autobus scolaire au Québec gagne près de 25 000 \$ par année.

Elle dénonce le fait que les compagnies de transport scolaire aient vu leurs contrats être bonifiés en août 2022 par le gouvernement du Québec, mais que cette bonification ne se soit pas traduite par de meilleurs salaires pour les chauffeurs.

La représentante syndicale rappelle que ses membres doivent veiller au transport sécuritaire de nombreux jeunes chaque jour.

*Le salaire de nos syndiqués n'est pas digne du travail et des responsabilités qu'ils ont.*

- Josée Dubé, présidente du secteur transport scolaire à la CSN

Pour le moment, le syndicat a un mandat de grève d'une semaine, soit du 18 au 24 avril, mais Josée Dubé croit

que ses 40 membres pourraient poursuivre leurs moyens de pression d'ici la fin de l'année scolaire si le besoin s'en fait sentir.

Dans un courriel envoyé aux parents touchés, la direction du Centre de services scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup rappelle que le transport des enfants devra être fait par les parents tout au long de cette grève.

Au niveau primaire, les jeunes pourront avoir accès de façon exceptionnelle au service de garde. Pour les élèves du secondaire, le covoiturage est encouragé. Des mesures de sécurité seront mises en place aux abords des écoles durant ces journées.

Des crédits financiers seront également offerts aux parents qui devront voyager avec leurs enfants jusqu'à leur école pendant cette semaine de grève.

Pour sa part, le porte-parole de l'entreprise Autobus Camille Mailloux RDL n'était pas disponible pour parler de ce dossier cette semaine.



# Les chauffeurs d'Autobus B. Dion en grève d'une journée le 18 avril

Par Ghislain Allard, Journaliste

Windsor - Plusieurs centaines d'élèves devront se trouver un autre moyen de se rendre en classe alors que les chauffeurs d'Autobus B. Dion seront en grève d'une journée le 18 avril prochain.

Réunis en assemblée générale le 3 avril, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus B. Dion (CSN) ont adopté à 95 %, par voie de scrutin secret, un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, à déclencher au moment jugé opportun. Par ce vote, le syndicat rejoint le mouvement de grève d'une journée qui sera déclenchée le 18 avril.

« Tous les transporteurs du Québec ont reçu du gouvernement une bonification importante de leurs contrats, dont une partie doit servir à verser de meilleurs salaires. Nous espérons donc que les offres salariales de l'employeur considéreront dorénavant l'argent qu'il a reçu à cette fin. Par ce vote, le syndicat se joint au mouvement des autres syndicats en Estrie qui sont déterminés à aller chercher leur dû et à obtenir un règlement rapide », soutient Josée Dubé, présidente du secteur transport scolaire à la FEESP-CSN.

Le 4 avril, cinq avis de grève, dont un pour syndicat d'Autobus B. Dion, ont été envoyés au ministère du Travail. Les quatre autres syndicats suivants ont également envoyé leur avis respectif : le Syndicat des travailleuses et travailleurs du transport scolaire des Autobus des Cantons-CSN, le Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Autobus Coaticook-CSN, le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus de l'Estrie-CSN et le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus La Sapinière-CSN.

« Ça fait 25 ans que nous faisons dans ce sens des revendications. Ça fait longtemps que le transport scolaire est sous payé. Le gouvernement a donc bonifié les contrats, mais ils n'ont pas précisé le montant qui allait être attribué aux chauffeurs d'autobus. Il a donné une enveloppe aux transporteurs qui la gère à sa façon, selon la marge de profit. Les transporteurs ne donnent pas une augmentation aux chauffeurs à la hauteur de ce qu'ils ont reçu », de dire Mme Dubé.

D'ailleurs, selon elle, le ministre de l'Éducation Bernard Drainville lui-même avait appuyé la revendication des chauffeurs en mentionnant qu'ils doivent obtenir « leur juste part ». Un chauffeur gagne en moyenne un salaire de 25 000 \$ par année pour transporter des enfants vers le chemin de l'école.

« Nous sommes vraiment compatissants avec les parents. Nous ne sortons pas en grève de gaieté de cœur. Les parents devront se trouver un autre moyen de transport. Nous décidons de nous amputer d'une journée de travail. C'est notre seule voie de passage pour se faire entendre. Si on ne fait rien, le boss, lui, ne fera rien. Nous sommes très malheureux de donner ce trouble-là aux parents

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus B. Dion-CSN rassemble environ 30 membres et est affilié à la FEESP-CSN, qui compte plus de 425 syndicats affiliés représentant 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics.

Justice et faits divers

# Un enfant dit avoir été agrippé par un étranger près d'une école de Cap-Rouge

Par Judith Desmeules, Le Soleil

**Un garçon de 11 ans dit avoir été agrippé par un homme en revenant de l'école, dans le secteur de Cap-Rouge, mardi. La police de Québec assure la surveillance du quartier mercredi afin de rassurer les enfants et leurs parents.**

Le jeune garçon marchait sur la rue des Chasseurs vers 16 h lorsqu'un homme avec «des cheveux blancs» l'aurait agrippé par le dos, dénonce sa mère sur les réseaux sociaux. Son fils aurait réussi à s'enfuir en esquivant l'étranger.

«Notre garçon marchait en direction de la maison et l'homme marchait derrière lui et l'a agrippé d'une main par la taille pour le ramener vers lui, sans lui parler», écrit la mère sur le groupe Facebook de son quartier.

Le garçon et sa mère ont été rencontrés par la police de Québec, qui mène une enquête. «On prend toujours ce type de déclaration au sérieux, mais on ne parle pas de tentative d'enlèvement pour l'instant», indique William Robitaille, porte-parole du Service de police de la Ville de Québec.

Des policiers-écoles et des patrouilleurs se trouvent donc dans le secteur de l'école primaire de l'Arbrisseau, mercredi, afin d'effectuer une surveillance des lieux et

de «rassurer» les enfants. L'enquête se poursuit, mais le profil du suspect demeure «large», comme la description donnée par l'enfant n'est pas détaillée. L'événement s'étant déroulé «très vite», dit la mère.

La police de Québec assure qu'il n'y a eu aucune autre plainte de ce genre dans le secteur. L'école primaire de Cap-Rouge a été informée de la situation et fera un travail de sensibilisation mercredi auprès des élèves et de leur famille. Une lettre a été envoyée aux parents, notamment, pour appeler à la vigilance.

Il n'est pas rare que des enfants racontent avoir été interpellés par des étrangers, et que des plaintes soient déposées, indique William Robitaille. Parfois, les intentions des adultes peuvent être mal interprétées par les enfants.

Le message se veut donc rassurant plutôt qu'alarmant, à l'heure actuelle, souligne la police de Québec.

ICI  RADIO-CANADA

# L'école primaire de Luceville demeurera fermée jeudi

RADIO-CANADA

L'école primaire Bois-et-Marées de Sainte-Luce restera fermée pour la journée de jeudi. Il en sera de même pour le service de garde, a précisé le Centre de services scolaire (CSS) des Phares, au lendemain de la fermeture forcée de l'établissement.

C'est un élève « désorganisé » ayant vidé des extincteurs d'incendie mardi avant-midi qui a provoqué une intervention de la Sûreté du Québec ainsi que la fermeture de l'établissement. Les enfants ont été évacués et dirigés vers l'église de la municipalité.

La fine poudre jaune qui s'est répandue dans plusieurs locaux en raison de cet incident pourrait avoir été inhalée par des élèves, prévient le CSS par courriel. Même si la substance est non toxique, l'établissement invite les parents d'élèves qui présentent des symptômes liés à l'inhalation de la poudre à communiquer avec Info-Santé ou leur médecin.

Le Centre de services scolaire ajoute que des ressources seront mises à disposition au retour à l'école pour aider tout enfant qui aurait des besoins spécifiques résultant des événements récents.

Le CSS refuse de divulguer plus de détails sur l'incident à l'origine de la fermeture par souci de confidentialité.

Sherbrooke

# Un orignal s'invite sur le terrain de l'école primaire des Quatre-Vents à Sherbrooke

Par Lilia Gaulin, La Tribune

**Le passage d'un orignal a occasionné une mobilisation des agents de la protection de la faune et des policiers mercredi matin dans le secteur de l'école primaire des Quatre-Vents sur la rue Belvédère Sud à Sherbrooke.**

Vers 7 h 30, la bête était déjà sur place, indique Marc-Antoine Breton, un employé du Ø Café Nordik, situé à côté de l'école primaire. Le Service de police de Sherbrooke confirme également avoir reçu un appel vers 7 h 30 à ce propos. Il n'y avait pas de danger pour les personnes sur place, note le corps policier.

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke mentionne que c'est vers 7 h que l'animal a été aperçu entre une clôture et le bâtiment de l'école des Quatre-Vents.

«La rentrée des élèves s'est très bien passée à l'école, sous la supervision des surveillants d'élèves. Certains accès à l'école ont été bloqués», mentionne le CSSRS par courriel. Le début des classes n'a pas été retardé et la récréation a pu avoir lieu, indique-t-on.

Le porte-parole du SPS, Martin Carrier, souligne que des agents de la protection de la faune se sont rendus sur place afin d'endormir l'animal.

La bête a par la suite été transportée vers Windsor.

Au passage de *La Tribune* vers 10 h 15, il n'y avait plus de trace de la visite de l'imposant animal à l'exception de quelques rubans de sécurité.

Ce n'est pas la première fois qu'un orignal est en cavale à Sherbrooke. En 2023, un orignal a été capturé au parc Victoria.

Deux ans plus tôt, un autre orignal avait aussi terminé sa course dans une piscine creusée.

Gatineau

## Camps de jour à Gatineau: moins de sites, plus de places

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

**Réduite quant au nombre de sites en raison notamment de travaux de rénovation prévus dans certaines écoles, l'offre de camps de jour estivaux de la Ville de Gatineau est malgré tout bonifiée avec l'ajout de plus de 200 places.**

Bien qu'on est loin des quelque 2500 places qui étaient disponibles avant que la pandémie et la pénurie de main-d'œuvre ne frappent en 2020, la Ville offrira cette saison un total de 1968 places par semaine, soit 204 de plus qu'à l'été 2023.

Le nombre d'emplacements est toutefois diminué, passant de 27 à 22. Le secteur Hull, à titre d'exemple, passe de six à quatre sites. Certains établissements ne sont plus de la liste des lieux auparavant disponibles puisque des travaux de réfection sont planifiés.

En contrepartie, c'est dans le secteur Hull que la capacité d'accueil a été la plus rehaussée (+ 20 %), le nombre de places y passant de 360 à 432. L'offre est augmentée de 13 % à Aylmer, 9% à Gatineau et 6% sur le territoire de Buckingham ainsi que Masson-Angers.

### Travaux de rénovation

Consciente que moins de lieux seront disponibles sur son territoire, la Ville précise qu'elle est toujours tributaire des besoins et exigences des autorités scolaires en période estivale, comme le prévoit un protocole d'entente signé avec les centres de services scolaires (CSS). Le nombre de sites peut donc être appelé à varier d'une année à l'autre.

Le protocole d'entente stipule entre autres que les centres de services scolaires «ont la priorité d'effectuer les travaux nécessaires sur leurs bâtiments en période estivale en dehors du calendrier scolaire». Dès novembre, la Ville transmet ses demandes afin de connaître les établissements disponibles pour la tenue des camps l'été suivant et une liste lui est ensuite fournie au plus tard en janvier.

«À la suite de la réception de ces listes, la Ville prend part à des discussions avec les directions des CSS et les directions des écoles pour voir si des options de

cohabitation et d'accommodations sont possibles pour tenir un camp de jour de façon sécuritaire en fonction des travaux prévus. Vers la mi-mars, la Ville a donc une liste complète des sites des camps de jour d'été pour la prochaine saison», explique le Service des communications.

Appelé à préciser l'ampleur des travaux prévus dans les établissements durant les vacances estivales et à élaborer sur la liste des écoles qui seront inaccessibles, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) a répondu au *Droit* qu'outre ceux qui ont été retenus comme sites, 12 autres de ses établissements (totalisant 11 écoles) avaient été mis à la disposition de la Ville de Gatineau.

### Le cas de Masson-Angers

La réduction du nombre de sites dans le secteur Masson-Angers, qui déplaît à certains parents, a une cause bien précise, tient à souligner la Ville.

«Le CSS au Cœur-des-Vallées (CSSCV) a indiqué à la Ville, en janvier dernier, que l'école du Sacré-Cœur (NDLR: qui sera agrandie avec l'ajout de 11 classes) ne serait pas accessible en raison de travaux majeurs, et ce, pour un minimum de trois ans, explique-t-on. D'autre part, le CSSCV a aussi confirmé à la Ville que l'école aux Quatre-Vents (à Masson-Angers) ne serait pas non plus accessible pour l'été 2024 en raison de travaux d'entretien et de mise à niveau qui doivent être effectués.»

Dans le cas de Masson-Angers, où deux sites hébergeront des camps de jour municipaux, la Ville souligne que quatre emplacements seront disponibles dans le secteur voisin – Buckingham – et que 24 places supplémentaires ont été ajoutées au total par rapport à la saison 2023.

### **Record de candidatures reçues**

Par ailleurs, malgré les défis que pose la pénurie, le recrutement d'animateurs et d'accompagnateurs pour le camp de jour municipal s'aligne pour être un succès, affirme le Service des communications. Près de 1300 candidatures ont été reçues pour les postes d'animateurs, ce qui s'avère un record, soutient-on.

**«Les entrevues se poursuivent actuellement et se termineront autour du 14 avril. La Ville est confiante de pourvoir tous les postes d'animation, en plus de recruter plus d'accompagnateurs du programme ENFEX que l'été dernier.»**

### — La Ville de Gatineau

Rappelons que les tarifs des camps de jour estivaux de la Ville de Gatineau sont appelés à être rehaussés graduellement d'ici 2028, selon les orientations prises par le conseil municipal lors du dernier budget.

Cette année, pour les résidents gatinois, le tarif est établi à 62 \$ par semaine sans le service de garde, alors que le coût incluant le service de garde a été fixé à 134 \$.

Au final, d'ici quatre ans, il est prévu que le tarif soit unique et atteigne 150 \$ par semaine.



# Suppléante accusée au Québec, pointée du doigt en Ontario : un casse-tête

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

**L'incident survenu cet hiver dans une école primaire de Thurso – une suppléante qui fait aussi l'objet de plaintes en Ontario est accusée de voies de fait et de menaces envers des enfants – démontre bien «pourquoi il faut renforcer la sécurité pour nos élèves» avec le projet de loi 47 qui vient d'être adopté par Québec, plaide le cabinet du ministre Drainville.**

La Loi visant à renforcer la protection des élèves, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale mardi et qui fait suite à un rapport sur des cas de comportements inadéquats dans les écoles – pensons à la situation largement médiatisée de l'enseignante qui hurlait à Sainte-Marthe-sur-le-Lac en 2023 – permettra notamment que les dossiers disciplinaires suivent les enseignants et membres du personnel scolaire lorsqu'ils changent d'employeur.

«Avec cette nouvelle loi, on fait le choix d'ajouter des mesures préventives pour mieux protéger nos élèves. Elle s'ajoute aux autres gestes posés par notre gouvernement pour le bien-être de nos jeunes à l'école, dont la mise en place du protecteur national de l'élève, le mandat d'enquête de portée générale et son rapport, sans oublier le plan de prévention de la violence et de l'intimidation annoncée en octobre dernier», affirme le cabinet du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

## Gestes «inacceptables»

Ce dernier dit d'ailleurs prendre «très au sérieux» les événements qui se sont déroulés en Outaouais en février et qui ont mené au dépôt officiel de chefs d'accusation, auxquels s'ajoutent plusieurs allégations envers la même personne dans la province voisine, sur lesquels se penche présentement le comité de discipline de l'Ordre des enseignants de l'Ontario.

«Les gestes rapportés sont inacceptables. Nous ne commenterons toutefois pas davantage la situation étant donné le processus judiciaire en cours», soutient le cabinet du ministre québécois.

Qualifiant la sécurité des écoliers de «la priorité des priorités», il explique que la nouvelle législation permettra entre autres, en plus de la transmission d'information entre organisations, d'obliger les enseignants qui

changent de centre de services scolaire à déclarer l'ensemble des autres centres et établissements privés dans lesquels ils ont travaillé dans le passé.

«Tout employé d'un centre de services scolaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, a un motif raisonnable de croire qu'un enseignant a commis une faute grave à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou un acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de la fonction enseignante mettant en cause un comportement pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou psychologique des élèves doit signaler sans délai la situation au ministre», prévoit aussi la loi 47.

## De multiples reproches

Rappelons que Noélie Yaogo, 50 ans, fait face à des chefs d'accusation de voies de fait et menaces en lien avec des événements survenus auprès d'élèves de l'école Maria-Goretti, à Thurso, il y a deux mois.

En ce qui a trait aux faits qui lui sont reprochés en sol ontarien – ceux-ci ont eu lieu entre 2019 et 2022 alors qu'elle était enseignante occasionnelle dans des écoles du Conseil scolaire catholique d'Ottawa (OCSB), dans le réseau anglophone – l'audience disciplinaire de l'Ordre des enseignants de l'Ontario a eu lieu les 5 et 9 avril.

Parmi les multiples allégations envers l'enseignante, l'avis d'audience mentionne notamment qu'elle aurait laissé une aide-enseignante seule avec un groupe si bien que «celle-ci n'a pu accompagner un élève ayant des besoins particuliers lorsqu'il a eu besoin d'aller aux toilettes, après quoi il a déféqué par accident dans son pantalon et vomi dans les toilettes».

Lors d'un autre incident allégué, elle n'est pas allée à la recherche d'un élève lorsqu'une aide-enseignante l'a alertée de son absence, faisant en sorte que ce dernier

«a quitté l'école et a traversé la cour d'école et la route seul pour monter dans un autobus scolaire vide». Quelques jours plus tard, elle aurait «agrippé un élève par le bras» à deux reprises, en plus de placer un bureau devant la porte pour empêcher les enfants de sortir. On allègue aussi qu'elle aurait dit à des élèves «de se la fermer» et qu'ils n'étaient pas «de bons enfants».

L'enseignante aurait également, selon le document, répondu à un élève ayant un trouble du spectre de l'autisme qui répondait incorrectement à la demande de réciter les jours de la semaine en français, «que même à la maternelle, ils peuvent (me) dire les jours de la semaine», ou une phrase similaire.

Ne pas prendre la présence des élèves, la non surveillance des écoliers pendant qu'ils travaillaient si bien que ceux-ci ont accédé à YouTube pendant une leçon, le non-respect de l'horaire des cours et de nombreux refus de donner la permission aux enfants d'aller aux toilettes sont au nombre des autres aspects énumérés dans l'avis d'audience.

Liens entre les provinces?

L'Ordre indique par ailleurs au Droit que même si ses procédures d'enquête et disciplinaires sont distinctes des procédures pénales et que l'audience des derniers jours traite uniquement des faits décrits, elle sait que des accusations ont été portées au Québec après que la police ait été appelée à enquêter. La dame est membre en règle de l'Ordre depuis 2018.

«L'Ordre est au courant des accusations criminelles et est en train d'obtenir des renseignements à leur sujet. Nous déterminerons les prochaines étapes à suivre quant à ces accusations une fois que ces renseignements auront été obtenus», explique la porte-parole Gabrielle Barkany.

La décision du comité de discipline de l'ordre professionnel, qui compte plus de 230 000 membres, sera connue ultérieurement. Aucun échancier n'est connu.

S'il est déterminé qu'une faute professionnelle a été commise, une ou des sanctions seront imposées par le comité de discipline. Celles-ci peuvent, par exemple, inclure «des conseils, des avertissements, des réprimandes, la suspension, la révocation ou l'annulation du certificat de qualification et d'inscription ou l'imposition de conditions ou de limitations au certificat - par exemple, l'obligation pour le membre de suivre un cours».

L'Ordre rappelle que tout employeur, de l'Ontario ou d'ailleurs, peut consulter le tableau public de ses membres.

Le CSSCV se défend

Au Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV), qui avait recruté Mme Yaogo pour la première fois il y a 16 mois, on affirme que seules les personnes dont les antécédents judiciaires ont été vérifiés sont admissibles pour effectuer de la suppléance, exercice effectué en décembre 2022 dans ce cas-ci. En outre, on affirme que cette vérification a eu lieu avant le dépôt de l'avis d'audience de l'Ordre des enseignants de l'Ontario, qui a eu lieu en juin 2023. Ces nouveaux éléments ne lui ont pas été signalés.

«Il est ensuite de la responsabilité légale de cette personne d'informer le centre de services scolaire lors de tout changement relatif à ses antécédents judiciaires. Cette obligation est explicitement mentionnée dans le document de demande d'antécédents judiciaires que signent les personnes souhaitant faire de la suppléance», explique-t-on.

Selon l'article 261 de la Loi sur l'instruction publique, «les personnes qui œuvrent auprès des élèves mineurs du centre de services scolaire et celles régulièrement en contact avec eux doivent, dans les 10 jours à compter de celui où elles en sont elles-mêmes informées, déclarer au CSS tout changement relatif à leurs antécédents judiciaires, qu'elles aient ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur leurs antécédents judiciaires».

Projet de loi 47 ou non et ordre des enseignants ou non, difficile de dire si un cas avec une telle séquence d'événements interprovinciaux aurait pu être évité, puisque les organisations ont une série de règles à respecter, y compris en Ontario, où les conseils scolaires ne sont pas en mesure non plus de s'échanger des informations.

Directeur général de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC), Yves Lévesque affirme que la présence d'un ordre professionnel est certes une «valeur ajoutée» puisqu'on peut retracer des plaintes en un clic.

«On peut échanger des informations, mais on ne peut pas dire: cette personne-là, elle est partie, on ne l'aime pas. C'est subjectif, il y a la question du droit du travail, alors dans certains aspects tu es limité dans ce que tu peux faire [...], souligne-t-il. Nous, ce qu'on trouve pratique, c'est qu'avec un ordre, quand il y a une plainte déposée, ça ne disparaît pas. C'est quelque chose sur lequel tu peux te baser, ça te dit qu'il y a peut-être quelques drapeaux rouges.»

S'il leur est possible de demander des références, il souligne que les conseils scolaires vont se limiter aux

«vérifications d'usage» et vont «très rarement» s'appeler pour se transmettre des informations sur des gens qui ont changé d'employeur, à moins qu'il ne s'agisse de plaintes officielles au civil, d'accusations criminelles ou de plaintes à l'Ordre.

#### L'accompagnement

Sans commenter ce cas précis, dont il est bien au fait, le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) affirme que l'accompagnement des gens non légalement qualifiés, notamment par rapport à ce qui a un lien avec la gestion de classe, est primordial. Le mentorat est donc aussi d'une importance capitale, ajoute-t-on.

«Sans qu'il y ait de mécanisme, les centres de services ont quand même les moyens d'aller vérifier certaines choses, plusieurs enseignants proviennent de l'Ontario. Chaque employeur peut faire ses devoirs quand il embauche», indique la présidente Nathalie Gauthier.

Au sujet du projet de loi 47, elle affirme que l'un des aspects qui dérangent au niveau syndical est le fait que de changer d'employeur ou d'avoir des avis à son dossier n'est pas toujours nécessairement lié à un mauvais comportement.

«Ça peut être dangereux. Quelqu'un qui change de région, on ne connaît pas toujours les raisons. Ce mécanisme automatique, on pense que ça brime la personne, ça peut être une atteinte à sa réputation», ajoute-t-elle.

En commission parlementaire cet hiver, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) avait réclamé le maintien des clauses d'amnistie, qui permettent de retirer certains renseignements du dossier disciplinaire d'un employé après une période déterminée qui varie selon les ententes locales.



Le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville. (Jocelyn Riendeau/Archives Le Soleil)

Actualités locales

# Un enseignant de mathématiques accusé d'avoir léché le pied d'une élève

Par Amélie St-Yves, Le Nouvelliste

**«Je n'étais pas somnambule. J'étais réveillée. Je n'ai pas halluciné», a mentionné une adolescente lors de sa déposition à une policière, qui l'écoutait sagement. Tôt un matin de 2022, elle affirme avoir sentir que l'accusé lui léchait le pied gauche, particulièrement le petit orteil.**

Un enseignant de mathématiques subit à Shawinigan son procès relatif à des accusations de harcèlement criminel et d'agression sexuelle à l'endroit d'une élève de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite.

Francis St-Arnaud aurait d'abord développé des comportements étranges à l'endroit de l'adolescente, allant jusqu'à lui envoyer des petits mots sur Messenger tous les jours, deux à trois fois par jour. Il ajoutait parfois des petits émojis qui mettaient l'élève mal à l'aise, comme un bonhomme sourire avec les joues rouges, ou encore le dessin de petits cœurs roses. Il lui aurait aussi donné des petits surnoms comme «ma petite bébitte» ou «ma belle cocotte».

À l'école, il lui aurait aussi fait manquer des cours pour lui parler. Il la faisait venir dans sa classe, lui parlait d'abord de sujets liés à l'école, mais il tombait rapidement sur des questions plus personnelles.

L'adolescente a fini par le trouver intrusif et en a parlé à sa mère, qui a pris une partie des choses en main.

Cette dernière a pris la décision de le bloquer du Messenger de sa fille, qui n'en pouvait plus. Pour éviter de la placer dans une situation délicate, la maman a indiqué à l'enseignant que c'est elle qui ne voulait pas que sa fille ait des échanges avec des adultes sur la plateforme, selon ce qu'elle a raconté à la juge Catherine-Valérie Levasseur.

## Appel de l'école

Puis est venu un appel de l'école, le 1er novembre 2022. La mère, qui travaille dans une autre école secondaire, s'est rapidement doutée qu'il se passait quelque chose de sérieux.

«Je travaille dans une école. Je peux vous dire qu'on ne fait pas venir les parents pour une chicane de filles.»

Elle s'est rendue à Paul-Le Jeune en essuyant ses larmes, et en appelant son conjoint.

« [Ta fille ] va avoir besoin d'un gros câlin », lui aurait-on dit dès son arrivée à Paul-Le Jeune, l'air grave.

Sa fille lui aurait ensuite confié que l'enseignant lui aurait léché les orteils en pleine nuit, quelques semaines plus tôt. Une ordonnance de non-publication nous empêche de divulguer certains détails relatifs à l'événement qui permettraient d'identifier la victime.

Son père et sa mère étaient présents pour l'appuyer et ne font face à aucune accusation.

## Le pied qui dépasse

Appelée à témoigner mercredi, l'adolescente a raconté qu'elle ne dormait pas et qu'il était environ 5 h du matin lorsque l'homme est entré dans sa chambre, avec son téléphone pour lampe de poche.

Après avoir vérifié si elle dormait, il se serait agenouillé près du lit, accroupi sur son pied gauche.

Elle a senti quelque chose de chaud et humide sur son pied. La plaignante a raconté avoir bougé un peu pour voir ce qui se passait, avoir aperçu l'accusé, puis avoir fait semblant de continuer à dormir. Elle s'est dite paralysée par la peur.

«J'avais peur qu'il continue ensuite à faire des choses pires», a-t-elle dit lors de son témoignage.

Ça aurait duré cinq à dix minutes, selon elle, consciente que le moment était tellement inconfortable que ça ait pu jouer sur sa perception.

Elle n'a pas retrouvé le sommeil cette nuit-là. Elle a attendu une quinzaine de minutes, est allée à la salle de bain, puis a lu dans son lit.

L'adolescente en a parlé à une adulte de confiance à l'école, deux à trois semaines plus tard.

Elle doit être contre-interrogée jeudi.

Section Jeunesse Desjardins

# Des coups de cœur à profusion au Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

**Roxanne, Juliette, Lou et Yahya étaient en véritable mission mercredi matin. Âgés de 16 ans à peine, ils cherchaient tous le métier ou la formation qui allait les faire vibrer, eux qui termineront le secondaire sous peu.**

Pour parvenir à leur mission principale, comme plus de 3300 élèves de troisième et quatrième secondaire de la Mauricie, Roxanne Héroux, Juliette Savary, Lou Perron et Yahya Id Lahsen ont donc sillonné pendant tout l'avant-midi les allées du Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie (RVFP) qui était de retour à Shawinigan après cinq ans d'absence.

Domaine de la santé, des communications, des technologies de l'information, de la construction... les 200 professions différentes présentées étaient si nombreuses qu'il aurait pu être facile de s'y perdre.

D'ailleurs, de leur propre aveu, les quatre élèves de quatrième secondaire de l'école secondaire des Pionniers étaient un peu dans le néant à leur arrivée au RVFP. Lorsqu'on leur demandait le métier qu'ils souhaitaient exercer plus tard, leur idée était loin d'être faite.

## Des coups de cœur à la tonne

Mais entre les différents kiosques où simulation qui étaient de mise, tous ont finalement su y trouver leur compte.

Pour les quatre élèves des Pionniers, c'est donc avec des professions coup de cœur qu'ils ont pu quitter le Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie.

Pour Yahya, les choix étaient nombreux et les découvertes encore plus grandes. Mais alors qu'il estime avoir appris l'existence du métier d'archiviste médical, c'est plutôt contre toute attente le domaine de l'inhalothérapie qui a su attirer son attention mercredi.

Jolyane Robitaille, qui animait le kiosque en inhalothérapie lors de l'événement, était à la fois

surprise, mais également satisfaite de voir que son métier qu'elle aime plus que tout intéresse des jeunes comme Yahya.

«C'est le fun parce qu'on a besoin de relève, on a besoin d'avoir des étudiants intéressés parce que la population est vieillissante et on va avoir besoin d'eux.»

Pour sa part, Lou a eu un coup de cœur pour la photographie lors de sa tournée, alors que ses collègues de classe ont plutôt opté pour le design d'intérieur du côté de Roxanne, et le travail social pour Juliette.

## Un retour... et des nouveautés

Après cinq ans d'absence, c'était le retour officiel du Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie qui avait vu le jour en 2001 et qui regroupe au même endroit tous les établissements scolaires de la Mauricie, en plus du CIUSSS MCQ.

C'est d'ailleurs la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM) qui a repris le flambeau de cet événement qui se déroule les 10 et 11 avril à Espace Shawinigan.

**«Nous savons qu'il n'est pas toujours facile pour les jeunes de faire un choix lorsque vient le temps, en secondaire 5, de s'inscrire dans un programme de formation pour la suite de leurs études. [...] De plus, avec les enjeux de main-d'œuvre auxquels nous faisons face, la Mauricie doit travailler à développer une main-d'œuvre qualifiée et cet événement est d'autant plus pertinent pour répondre à cet objectif.»**

— Mélanie Chandonnet, directrice générale de la TREM

Pour l'occasion, deux nouveautés ont pour leur part été ajoutées à l'événement, soit deux nouvelles zones.

Alors que la zone TI souhaitait démystifier les métiers liés aux technologies de l'information chez les jeunes, notamment chez les jeunes filles, l'espace Desjardins avait plutôt comme mission de faire vivre certaines professions par le biais de la réalité virtuelle.

«Dans les kiosques, les élèves voient et touchent, mais ils ne sont pas dans les lieux directement. Et c'est ce qu'ils peuvent vivre avec la réalité virtuelle», conclut Mme Chandonnet.

## English-Montreal ira en Cour suprême

Le conseil scolaire de la commission scolaire English-Montreal a voté en faveur, hier soir, d'une contestation de la Loi sur la laïcité de l'État devant la Cour suprême.

Douze commissaires ont appuyé une motion visant à demander au plus haut tribunal du pays d'entendre leur cause. Un membre du conseil a voté contre, tandis qu'un autre s'est abstenu.

English-Montreal souhaite faire infirmer la décision de la Cour d'appel du Québec, qui avait maintenu, le 29 février dernier, l'interdiction du port de signes religieux pour les employés de l'État en position d'autorité dans le cadre de leurs fonctions.

La commission scolaire affirme que la loi 21 contrevient à son droit de « gestion et de contrôle » en plus d'envoyer « un message d'intolérance et d'exclusion à [ses] élèves et à leur famille ».





## Quebec closes loopholes on teacher discipline in bill

QUEBEC Quebec's National Assembly unanimously adopted Bill 47 on Tuesday, aimed at strengthening student protection.

The new law, "An Act to Reinforce the Protection of Students, Including With Regard to Acts of Sexual Violence," closes loopholes that allowed teachers to move from one position to another without their disciplinary files following them.

School staff, both public and private, are now required to report to the minister any "behaviour that could reasonably cause fear for the physical or psychological safety of students."

Reprehensible actions will remain on an employee's file. They will not be able, under amnesty clauses, to disappear after a few months or a few years, as is cur-

rently the case.

"The first priority is the safety of our children," Education Minister Bernard Drainville said in a written statement. "We are choosing to add strong preventive measures to better protect them."

Bill 47 was tabled on Dec. 6 after an investigative report into sexual misconduct and inappropriate behaviour in schools showed administrators were poorly equipped to deal with these situations.

"It is not normal that a teacher can commit acts of a sexual nature with complete impunity and move from one service centre to another or from one school to another without consequences," Drainville said.

Measures were added to Bill 47 to protect people against reprisal for having filed a complaint or

report. This was a request from school administrators, who also successfully demanded that the bill be expanded to include adult students with disabilities.

For their part, teacher unions had stressed that the expression "could reasonably cause fear for the physical or psychological safety of students" was far too broad.

Reprehensible behaviour will eventually be better defined, Drainville's communications director, Antoine de la Durantaye, told *La Presse Canadienne*.

He explained in a message that the new law will modify the existing guide on criminal records "in order to further help the network to determine the targeted behaviours."

*La Presse Canadienne*



## The Border Report

*Any youth in our area, wanting to meet new people, hang out with friends, or just try new things, please drop by...They're all free, and anyone can drop by any time, no pre-registration necessary.*

# Phelps Youth Club – expect the unexpected

By Phelps Helps

Phelps Helps is many things – a place for kids of all ages to improve their grades and do schoolwork for free, an advocate for further education for all, a place to facilitate finding jobs, and an active member in planning community events. Last year, Phelps Helps added yet another charge to its list, the Friday night Youth Club, also known as the Lounge.

The idea for the Phelps Youth Club originated with a perceived need for extra-curricular activities in the Stanstead area. A place to offer our local youth a safe venue and activities outside of school and home. With generous funding from Centraide, Phelps Helps now transforms from a school work venue to a “no work” venue every Friday night, with the sole purpose of simply having fun in a welcoming and safe environment. As much as we aim to make learning enjoyable with our education and employment programs, let’s face it, our youth enjoy a break and just want to get out and have fun sometimes!

Every Friday from 6-8:30 pm, Phelps Helps offers activities and a drop-in haven for youth ages twelve to seventeen to meet new people, see their friends, listen to music, play games, and do whatever their hearts desire, within reason! Two of Phelps’ younger generation of staff run the lounge, Makayla Chamberlain, who’s been with Phelps since 2015, first as a participant, and now as an invaluable employee. Makayla studies at Bishop’s University, working at Phelps part

Frontier Animal Society

time in the winter, and full time in the summer. Noah Bishop, the other invaluable member of the Youth Club team, has been with Phelps since 2014. He has been a participant, a summer camp leader, a tutor and even a Dungeon Master at our Wednesday night Dungeons and

Dragons club. In addition to our regular programming, an exciting dimension of the Club is the weekly addition of a unique activity or workshop option, designed by a different Phelps Helps team member every week. So far, we have had ping pong tournaments, board games night, a photography workshop, and a paint and pasta night, among many other activities. Every month we have what has become a staple activity at Phelps, “Animal Therapy” with Erika-may. One Friday a month, we also hold what we call a “Flavour Lab,” a cooking workshop and meal. This Friday’s Flavour Lab menu is a favourite of many, nachos.

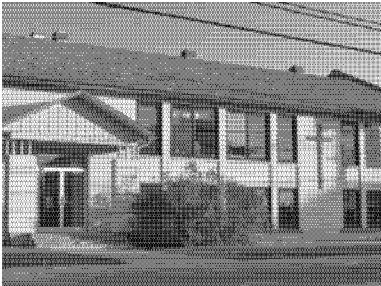
In addition to the Friday night lounge, the Phelps Youth Club also holds one Saturday event a month; we have had everything from a trip to La Ronde to a basketball clinic with Phelps Executive Director, Katie Lowry and guest coaches. At the end of this April, we will be holding a bowling tournament.

Any youth in our area, wanting to meet new people, hang out with friends, or just try new things, please drop by...they’re all free, and anyone can drop by any time, no preregistration necessary. And expect the unexpected!

Phelps Helps is a community-led non-profit organization dedicated to improving the lives of children, teens and young adults in Stanstead, Quebec and its surrounding areas. Through a range of free, tailored programs and initiatives, Phelps Helps supports educational achievement, careers, youth development and more. Its focus on collaboration and community engagement ensures lasting, positive change for a brighter future. For more information or to volunteer, please email us at [info@phelpshelps.ca](mailto:info@phelpshelps.ca), visit our website [www.phelpshelps.ca](http://www.phelpshelps.ca) or call us on 819-704-0799.

# L'école des Bois et Marées fermée mercredi

**Fine poudre jaune répandue dans l'ensemble des locaux**



L'école des Bois-et-Marées. (Photo courtoisie)

**Le Centre de services scolaires des Phares doit faire face à une problématique à l'école des Bois et Marées de Luceville qui sera fermée mercredi.**

« Nous avons vécu une situation particulière en fin d'avant-midi impliquant un élève et des extincteurs d'incendie. En conséquence, une fine poudre jaune s'est répandue dans l'ensemble de nos locaux. Lors de l'événement, l'ensemble de l'établissement a été évacué. Nous avons dû fermer l'école et le service de garde pour l'après-midi, » explique la coordonnatrice aux communications Zoé Ross-Lévesque.

Une équipe spécialisée a été dépêchée sur place pour évaluer les dégâts et entreprendre les opérations de nettoyage.

Les élèves ont été accompagnés jusqu'à ce que leurs parents puissent les récupérer en toute sécurité.

« Pour garantir la sécurité de tous nos élèves et du personnel, nous avons pris la décision de fermer l'école et le service de garde pour la journée de demain, le mercredi 10 avril. Dès que possible, nous tiendrons informés concernant la réouverture de l'école et du service de garde pour la journée de jeudi. »

## **Ressources disponibles**

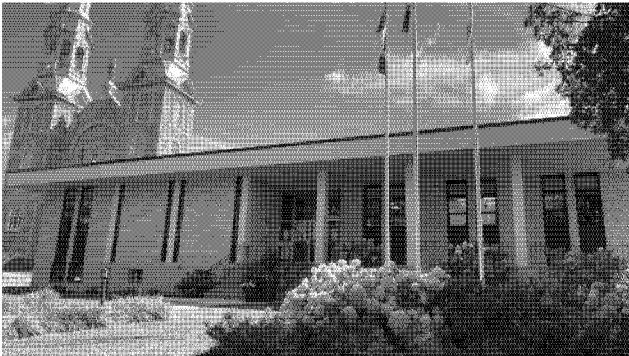
Par ailleurs, le Centre de services scolaires ajoute que des ressources seront disponibles lors du retour à l'école pour aider tout enfant qui aurait des besoins qui découlent des événements d'aujourd'hui.

« Notre équipe pédagogique est aussi formée pour soutenir nos élèves dans de telles situations et veillera à ce que votre enfant reçoive le soutien nécessaire. »

Une communication ultérieure sera diffusée pour informer de la réouverture éventuelle de l'école et du service de garde pour la journée de jeudi.

## Princeville | 4,3 M\$ pour quatre réfections de rues

Alex Drouin



**Lors de la séance du conseil de lundi, la Ville de Princeville a octroyé le contrat de réfection des rues Gagnon, Houle, Leblanc et Mgr Poirier, dont la valeur s'élève à 4,3 M\$.**

Les travaux prévoient le remplacement des conduites d'eau potable et d'égouts ainsi que la réfection de la chaussée des rues Gagnon, Houle, Leblanc et d'une section de Mgr Poirier qui débiteront ce printemps.

Lors de cette séance, il a aussi été annoncé que la Ville accordait une contribution financière de 72 000 \$ au Centre de services scolaire des Bois-Francs.

Cette contribution a déjà été versée dans le cadre du projet de réaménagement de la cour de l'école secondaire Sainte-Marie.

Ce projet, réalisé en 2023, a permis l'aménagement d'un terrain de soccer éclairé avec surface synthétique, d'un terrain de basketball, d'un espace style agora extérieur et des espaces de détente situés à proximité des surfaces de jeux.

## Projet d'une école alternative dans la Manicouagan : « Ce n'est pas une priorité pour le moment »



Par Anne-Sophie Paquet-T.



Le projet d'une école alternative dans la Manicouagan ne pourra pas être concrétisé dans les prochaines années. Photo Pixabay

**C'est la réponse qu'a reçue le comité de parents derrière le projet de l'école alternative dans la Manicouagan, le 15 janvier, par la direction et les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Estuaire.**

Les mamans manicoises Adèle Lavoie, Julie Bérubé, Émilie Dupras-Langlais et Marie-Philippe Bérubé ont pris parole lors de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue cette soirée-là.

Celles qui souhaitent familiariser les administrateurs avec l'idée d'une école alternative dans le secteur de la Manicouagan l'ont fait « sans imposition aux équipes-écoles et sans critique envers le système éducatif actuel », peut-on lire dans le procès-verbal de la séance, dont *Le Manic* a obtenu une copie.

Mmes Lavoie et Bérubé ont parlé de la vulnérabilité des enfants de la région, selon de récentes études. À leurs yeux, une école alternative pourrait être une option dans un tel contexte.

Les bienfaits de la pédagogie dans la nature et l'implication des élèves seraient une solution concrète puisque les élèves détiendraient « un plus haut niveau d'engagement », ont-elles affirmé.

Les deux représentantes du comité ont demandé l'ajout ou l'accessibilité d'une ressource du Centre de services scolaire qui connaît les enjeux du milieu éducatif et qui serait prête à faire une première rencontre avec leur comité.

Cette représentante de l'institution scolaire pourrait, de ce fait, aider le comité à faire avancer son projet. Elle pourrait aussi évaluer les coûts et étudier la faisabilité du projet.

### **La réponse**

Yan Bouchard, président du conseil d'administration du CSS de l'Estuaire, a dévoilé lors de la séance que le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 ne prévoit pas de volet d'école alternative, ce qui rend improbable ce type de projet actuellement.

« Il reste à voir s'il y a une ouverture en vue du prochain PEVR 2028-2032 », indique-t-on dans le procès-verbal.

Du côté de la directrice générale, Nadine Desrosiers, elle maintient que « les équipes-écoles ne semblent pas favorables à des projets d'école alternative ».

« Actuellement, des lettres en défaveur du projet d'école alternative en Haute-Côte-Nord ont déjà été transmises à la direction générale, ce qui renforce l'idée qu'il n'y a pas de volonté de la part des équipes-écoles du reste de notre territoire », a-t-elle ajouté lors de l'assemblée.

### **Les parents doivent plus s'impliquer**

Josée Mailloux, administratrice du CA, a invité les membres du comité à s'impliquer dans les conseils d'établissement et les activités de l'école en premier lieu. Du même souffle, M. Bouchard a ajouté qu'elles devraient convaincre les membres qui suivent leur projet de s'impliquer davantage dans les écoles.

Après ces réponses, le comité de parents du projet de l'école alternative dans la Manicouagan a envoyé un sondage aux centaines de parents qui avaient montré de l'intérêt sur ce projet dans l'objectif de vérifier leur implication. Une soixantaine de réponses ont été transmises en quelques semaines.

### **La suite...**

« À travers toutes ces démarches, notre objectif est de travailler avec les acteurs et actrices du milieu éducatif pour que le projet, s'il a lieu, se construise en collaboration et non en s'imposant dans le milieu », a répondu à notre courriel le comité du projet.

Ils désirent inviter les parents « à s'impliquer davantage dans les écoles et à celles-ci de fournir les opportunités pour que l'implication soit plus fluide », peut-on lire dans cette même réponse.

La démystification des mythes et préjugés entourant les écoles alternatives est au cœur des préoccupations du comité.

« Nous réfléchissons actuellement sur les meilleures manières de procéder afin de sensibiliser le plus de personnes », résume-t-il.

Le comité de parents du projet de l'école alternative dans la Manicouagan est actuellement en attente d'un retour du Centre de services scolaire de l'Estuaire concernant les ressources humaines avec qui elles désirent discuter.